



Gigondas, le

TÉL. 04 90 65 86 90
FAX 04 90 65 84 63

**ETAT LIQUIDATIF VERSEMENT SUBVENTION 2024
CLSH DE BEAUMES DE VENISE**

Montant de la subvention votée Délibération D2024_17 du 26/03/2024 3 500.00 €

Montant du 1er versement : mandat 284 du 29/03/2024 3 500.00 €

(à noter que selon convention le 1er versement aurait du être de 2100 €)

liste nominative 2024 transmise le 31/01/2025

Nombre enfants participants / an	10	x	250.00 €	2 500.00 €
Nombre de séjours	0	x	100.00 €	- €

Total subvention selon convention en date du 25/02/2019 2 500.00 €

Solde Subvention à verser 2024 - 1 000.00 €

Fait à Gigondas, le 3/2/2025

Le Maire
Michel MEFFRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400497-20250218-D2025_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2025
Publication : 20/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

